



Je sais pas si je suis toujours marier, sa m'enerve

Par **amoureuse**, le **27/09/2008** à **16:50**

bonjour à tous, voilà moi la situation qui m'énerve et que j'en peux plu d'être dans l'ignorance, je suis française marié en algérie avec un algérien de la bas, 2006 je me marie, 2007 attente administrative transcription, 2008 décision administrative d'annulation par le tribunal, mon soucis c'est que je sais pas si je suis marier vu que j'ai pas eu de courrier de confirmation, et faut dire que je suis presser d'en finir, je suis amoureuse à l'heure d'aujourd'hui mais encore une difficulté, encore un algérien de la bas lol mais que j'ai rencontrer ici 3 ans de connaissance compliqué a expliqué et je le veux lui dans ma vie et le savoir la bas rend mon quotidien insupportable, donc ma question est ce que l'annulation par le procureur veux que je fasse une demande de divorce ou c'est pas la peine, et pour mon coeur mon futur époux lol, je peux me marier avec lui que dans vingt ans ou quoi lol, je rigole mais énerver quoi, merci de vos réponse si vous avez compris ma question, bonne fin d'après midi